

ARRÊTÉ DEP-2024-401 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BREVET PROFESSIONNEL LIBRAIRE

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-122 et D 337-123 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 9 avril 2009 portant création du brevet professionnel Libraire ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1001 conjoint nommant les présidents de jurys du brevet professionnel ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du brevet professionnel Libraire pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Paris, Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Benoit BELDAME, inspecteur de l'Education nationale

Vice-président :

Monsieur David DEVERMELLE, professionnel

Enseignants :

Monsieur Bruno CHAZALY

Madame Marie-Gaëlle DOLLANGERE

Professionnels :

Madame Nadia DUCERF

Monsieur Samuel POUVEREAU

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024


Frédéric MULLER